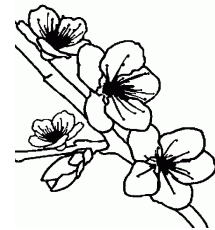




PRÉAUX en bref...

INFORMATIONS MUNICIPALES



MARS 2013

Edito

Les vacances d'hiver se sont terminées il y a peu de temps et déjà se profilent Pâques puis les vacances de Printemps.

Entretemps, nous avons connu un épisode neigeux exceptionnel, qui a entraîné beaucoup de perturbations. La présence d'un vent violent a provoqué la formation d'importantes congères en une multitude d'endroits. Il fallait intervenir partout et les moyens matériels habituels ne suffisaient pas. Malgré cela, très peu d'habitants ont été bloqués plus de 24 heures. Ce fut possible grâce à l'aide d'agriculteurs disposant d'engins puissants. Je tiens à les remercier vivement, et en particulier Joël ALEXANDRE à qui nous avons fait appel pour dégager plusieurs endroits, ainsi que Jean Hugues FLEUTRY qui a effectué un gros travail rue du Quesnay. Merci aussi aux habitants compréhensifs qui ont déblayé la neige en face de chez eux ou aidé des personnes en difficulté. Il est rassurant, dans ces situations difficiles, de voir s'exprimer la solidarité dans un village.

Vous trouverez dans ce numéro les informations habituelles concernant les activités de loisirs pendant ces vacances, ainsi que quelques informations sur la participation des écoles et du Conseil Municipal des Jeunes à la Semaine du Développement Durable, qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril.

La réforme concernant les rythmes scolaires suscite beaucoup de discussions, car elle entraînera de nombreux changements dans l'emploi du temps des familles, dans les habitudes des uns et des autres, dans les organisations des services, des activités associatives, culturelles et sportives.

Dans l'édito du « Préaux en bref » de janvier, des interrogations étaient soulevées. Depuis, un certain nombre de précisions ont été apportées. Une réunion rassemblant les parents d'élèves, les enseignants et les élus s'est tenue le 9 mars.

La grande question: en fonction de la nouvelle organisation de la journée scolaire, comment trouver les moyens humains et financiers pour mettre en place cette réforme, si l'on veut que ce soit bénéfique aux enfants.

Autre question très prenante: quelle demi-journée de classe supplémentaire, le mercredi ou le samedi ? Les décrets instaurant la réforme prévoient que ce soit le mercredi matin. Il est toutefois possible de demander

une dérogation pour le samedi matin, à condition que soit mis en place un Projet Educatif Territorial, qu'il s'agit alors de bâtir.

Devant toutes ces difficultés de mise en place, il en ressort un consensus général pour demander une dérogation afin de reporter localement l'application de la réforme à la rentrée de septembre 2014. La demande va donc être faite en conséquence.

Autre sujet d'actualité: les travaux de la mairie. En partie à cause des conditions hivernales difficiles connues cette année, les travaux ont pris du retard. La partie neuve n'est pas tout à fait terminée. Elle devrait l'être dans la première quinzaine d'avril.

Le secrétariat et l'Agence Postale y seront alors transférés provisoirement, jusqu'à la fin de l'année, le temps de réhabiliter l'ancien bâtiment. Leur accès se fera alors par l'arrière. La mairie et l'Agence seront fermées quelques jours, le temps du déménagement. Nous vous préviendrons le moment venu. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la mairie, qui fait état régulièrement de l'avancée des travaux.

Il faut également que la bibliothèque soit transférée. Elle sera installée provisoirement à la Clef des Champs (accès dans le hall), à partir du 3 avril, avant de retrouver sa place dans les nouveaux locaux de la mairie en 2014.

Il s'agit d'une année difficile, qui l'est également pour les finances. Les nouvelles ne sont pas bonnes. D'une part, les nouvelles réglementations qui entraînent la nécessité de déplomber les peintures du bâtiment actuel vont « plomber » le coût des travaux. D'autre part, le Département vient d'arrêter son programme d'aides aux équipements, lequel subit des coupes drastiques. Trois dossiers avaient été déposés, concernant les gros chantiers de ce mandat (travaux à l'église, construction des ateliers municipaux, extension-réhabilitation de la mairie). Aucune aide n'est apportée.

Le Conseil Municipal travaille actuellement à l'élaboration du budget 2013. Celui-ci sera voté d'ici le 15 avril.

Le prochain numéro de « Préaux en bref » en rendra compte.

Très chaleureusement à vous.

Jean Pierre Lemoine

Informations diverses

RECENSEMENT 2013 de la POPULATION

La Municipalité remercie les agents recenseurs qui, malgré des conditions climatiques difficiles, ont pu rencontrer les habitants et collecter près de 98 % des données. Elle remercie également les Préautais, qui dans leur grande majorité leur ont réservé un bon accueil.

Cependant il est dommage que quelques uns n'aient pas voulu répondre aux questionnaires.

La participation était pourtant obligatoire et essentielle.

Le résultat officiel du recensement de l'INSEE nous sera communiqué en fin d'année. Toutefois, voici déjà quelques chiffres :

- environ 1750 habitants (augmentation de 4%)
- les jeunes de moins de 20 ans représentent 27% de la population tandis que la population des plus de 60 ans est de 20%.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Pour faire une demande de médaille d'honneur du travail, l'imprimé papier utilisé jusqu'à présent est remplacé par un formulaire électronique.

Il est disponible sur le site internet de la Préfecture : www.seine-maritime.gouv.fr

Il permettra un traitement plus rapide des dossiers.



INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

Ecole Maternelle Jacques Prévert

Elles auront lieu :

- Lundi 8 avril 2013 de 16h30 à 18h30
- Jeudi 11 avril 2013 de 17h à 19h
- Vendredi 12 avril 2013 de 16h30 à 18h30

Et sur rendez-vous en téléphonant au 02.35.59.04.37

L'inscription se fait en présence de l'enfant, par le représentant légal, sur présentation de :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie
- Livret de famille
- Certificat médical
- Carnet de vaccinations
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école

Ecole Élémentaire Jacques Prévert

Elles auront lieu :

- Lundi 8 avril 2013 de 8h à 9h
- Jeudi 11 avril 2013 de 16h30 à 19h
- Vendredi 12 avril 2013 de 8h à 10h30

Et sur rendez-vous en téléphonant au 02.35.59.06.11

Sur présentation de :

- Livret de famille
- Carnet de vaccinations
- Dérogation pour les enfants n'habitant par la commune

Pour les enfants n'ayant pas fréquenté l'école Maternelle de Préaux :

- Certificat d'inscription délivré par la Mairie
- Certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école



**Bibliothèque
de
PRÉAUX**

Attention:

la Bibliothèque est maintenant transférée à La Clef des Champs.

Jusqu'à la fin des travaux de la Mairie,

Pas de permanences les 23, 27 et 30 mars.

Réouverture dès le Mercredi 3 Avril.
à la Clef des Champs

Pendant les vacances de Printemps,

la Bibliothèque sera fermée
du samedi 13 avril 2013 inclus
au samedi 27 avril 2013 inclus

Réouverture : Samedi 4 mai 2013
Fermée les mercredis 1er et 8 mai (fériés)

Horaires d'ouverture :
le mercredi de 15h30 à 18h30
et le samedi de 10h30 à 11h30

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis plusieurs années, les écoles Maternelle et Élémentaire du groupe scolaire Jacques Prévert participent à cette Semaine du Développement Durable. Diverses actions de sensibilisation seront menées auprès des enfants et des familles.

- « Nettoyage de Printemps » le Jeudi 4 avril
- Intervention des ambassadeurs du tri du SMEDAR
 - Animation sensorielle du tri sélectif des déchets ménagers et de leur recyclage
 - Atelier ludique « fabrication de papier recyclé »

Le but étant d'adopter un comportement « éco-citoyen » pour protéger notre environnement.

Le Nouveau Conseil Municipal des Jeunes a décidé de reconduire

L'« Opération Village Propre »

Les Jeunes Élus invitent tous les Préautais, petits et grands, à venir les rejoindre le

Samedi 6 Avril 2013 de 14h à 17h

pour ramasser les déchets abandonnés sur les bas côtés de nos routes et chemins.

Se munir d'une paire de gants et d'un gilet de sécurité.

Pour une telle animation, nous avons besoin d'adultes pour encadrer les groupes d'enfants.

A l'issue de ce ramassage, goûter offert à tous les participants (à la Clef des Champs)



**Rendez-vous à 14 h
place de la Mairie**

Venez nombreux !

Moins de pesticides pour protéger l'eau

**Tous concernés :
agriculteurs, services techniques
mais aussi les particuliers**

Un arrêté préfectoral du 24 janvier 2012, dit « arrêté fossé » s'applique à tous, particuliers et professionnels, dans le but de protéger les ressources en eau. Il vise plus spécifiquement les zones en lien direct avec les nappes d'eau souterraines et les rivières.

Les grandes lignes du texte :

L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire sur les avaloirs, les caniveaux et les bouches d'égout sont strictement interdits, ainsi que ceux à moins d'un mètre des fossés, mares, bétouilles, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages.

Il est possible d'entretenir les espaces privés et publics sans utiliser de produits phytosanitaires.

Un « guide à l'attention des jardiniers amateurs » est disponible sur le site internet : <http://www.jardiner-autrement.fr>

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Printemps :

du Samedi 13 avril au Lundi 29 avril

Pour le respect de l'environnement et du voisinage

Pour la tranquillité de tous, n'oubliez pas de respecter les horaires. (arrêté préfectoral)

Horaires :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 20h
- Les samedis : de 9h à 12h
et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Horaires Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 19h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Tél. : 02.35.59.02.63 Fax : 02.35.59.77.04

Horaires Agence postale

Du lundi au vendredi : 15h15 – 17h45

Samedi : 10h – 12h Tél. : 02.35.59.93.39



Pensez à consulter
le site de la commune...
<http://www.preaux76.fr/>
il est régulièrement mis à jour

ASSOCIATIONS



SPECTACLE au profit des RESTOS du CŒUR

Les 22 et 23 février derniers, l'Association « On marche sur la tête » a présenté son 1^{er} spectacle « Au café des Grands Hommes » à la Clef des Champs.

Un grand bravo aux 5 membres de cette nouvelle association et aux 35 bénévoles qui se sont investis dans ce projet.

Pratiquement une année de préparation... Après une rencontre avec M. René RIQUIER, responsable des Restos du Cœur de Rouen, il leur a fallu présenter un dossier à Paris et obtenir la validation de celui ci pour se lancer dans l'aventure de monter un spectacle au profit des Restos du Cœur.

La magie a opéré Et c'est en septembre dernier que tout commence vraiment: écrire le spectacle, imaginer les tableaux (décors, costumes, rôles...) et commencer les répétitions.

Jeudi 21 février : dernière répétition générale ! La pression monte ... des détails à régler ... mais le moral est bon ! Puis vendredi 22, c'est la Première ... Un public ravi, un beau spectacle dynamique et rythmé où humour, musique, danse et chant se sont mêlés.

Environ 400 spectateurs sur les 2 représentations, ce qui a permis de dégager un bénéfice net de 3000 € qui sera versé prochainement aux Restos du cœur - Rouen Saint-Sever.

"On marche sur la tête" ne compte pas s'arrêter là ! Encore des idées et des projets plein la tête...

Un DVD du spectacle sortira prochainement. Contact : onmarchesurlatete76@gmail.com

Les 5^{èmes} PUCES des COUTURIERES

Tous les 2 ans, la section Patchwork de l' A.D.A.S.O.C. organise cette manifestation.

Rendez vous les

S.23 et D.24 Mars

de 10h à 18h

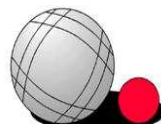
à La Clef des Champs



Au programme, démonstrations de techniques du fil, exposition de travaux ...

Venez chiner et admirer les créations textiles du Concours « Rêveries sur Seine »

Renseignements au 02.35.74.37.94



LA PÉTANQUE PRÉAUTAISE

Comme chaque année, la Pétanque Préautaise propose plusieurs Concours ouverts à tous.

RDV à la Clef des Champs à 14h.

- **Samedi 13 avril**
- **Samedi 25 mai**
- **Dimanche 6 octobre**

« Prévention et Sécurité auprès des Séniors »

Réunion organisée par le Club de la Bonne Entente

Mardi 2 Avril, à 14h au Pratelli

Information sur les bons réflexes à avoir concernant les vols par ruse, les démarchages abusifs, les tentatives d'escroqueries, de fraudes sur internet

SOIRÉE THÉÂTRALE

« Maman, y'a Papa qui bouge encore ! »

Une comédie hilarante de René Bruneau

Mise en scène : les Apprentis Poquelin

Samedi 13 avril , à 20h

Espace culturel « Clef des Champs »

Organisée par les AC/UNC et
le Club de La Bonne Entente de Préaux

Entrée : adulte 10 € , enfant (-12 ans) 5 €

Attention places limitées.

Réservations auprès de

- M. Chaumont 02.35.59.08.03
- M. Lucas 02.35.60.25.24



CALENDRIER 2013 Avril - mi- Mai

Mars

S.23 5^{èmes} Pucés des Couturières
et D.24 10h-18h La Clef des Champs

Avril

Ma.2 Réunion « Prévention, Sécurité »
14h, au Pratelli

S.6 « Opération Village propre »
organisée par le CMJ

RDV place de la mairie à 14h

D.7 Compétition de Tir Nature des

Archers de Préaux, Bois communal

S.13 Concours de Pétanque ouvert à tous

14h, à la Clef des Champs

Soirée Théâtrale organisée par
le Club de la Bonne Entente et les
AC-UNC,

20h, à la Clef des Champs

D.21 Compétition de Tir en Campagne

des Archers de Préaux

Bois communal

Mai

Me.8 Commémoration de la Victoire

D.12 Loto du Club de la Bonne Entente,

14h, à la Clef des Champs

Villages Récré

Préaux/Servaville-Salmonville/La Vieux Rue
Communauté de Communes du Plateau de Martainville

**L' Accueil de Loisirs
ouvre ses portes
aux Vacances de Printemps
à Servaville-Salmonville
Du Lundi 15 au Vendredi 26 avril 2013**

57.50 € pour la semaine de 5 jrs (*)
réductions pour les 2ème, 3ème enfant, et également en
fonction du quotient familial

Ouvert aux enfants de
3 à 12 ans

*Renseignements et dossiers d'inscription
dans votre mairie*

Pour plus d'information, contacter le 02.35.59.02.63

Mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr

Site : <http://www.preaux76.fr/>

(*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes de Martainville et Roncherolles/Vivier
Pour les autres communes : 85 € la semaine de 5 jours

FAIS LE PLEIN D'ACTIVITÉS PENDANT TES VACANCES...

PRATIQUE ET DÉCOUVRE DE NOUVELLES DISCIPLINES EN T'AMUSANT

Tu es Préautais et tu as entre 6 et 17 ans, la commune de Préaux organise un programme d'animation pendant tes vacances de printemps. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h, tu peux participer aux différentes activités, encadrées par des éducateurs diplômés.

Intéressé ?... Si oui, demande à tes parents de compléter le coupon ci-dessous et dépose le accompagné du règlement avant le jeudi 11 avril 2013 à la mairie de Préaux.

Attention les places sont prises par ordre d'arrivée.

Ton coupon réponse te sera réexpédié en cas d'effectif trop important.

(Si les conditions climatiques sont mauvaises, l'activité prévue en extérieur sera remplacée par une séance à l'intérieur).

Une participation est demandée aux familles de 1€ par séance et par enfant, le reste étant pris en charge par la mairie de Préaux.

- **Lundi 15 avril: Jeux collectifs**, stade G.Durieu 14h à 16h
- **Mardi 16 avril: Tir à l'arc**, local des Archers de 14h à 16h rte d'Isneauville (à partir de 10 ans)
- **Jeudi 18 avril: Athlétisme**, stade G.Durieu 14h à 16h
- **Vendredi 19 avril: Badminton**, salle « Myosotis » à la Clef des Champs de 14h à 16h
- **Lundi 22 avril: Randonnée pédestre**, chemins communaux RDV 14h à la Clef des Champs, retour 16h
- **Mardi 23 avril: Handball** Terrain multisports de 14h à 16h
- **Jeudi 25 avril: Roller**, cour de l'école de 14h à 16h
- **Vendredi 26 avril : Ping-pong**, salle « Primevères » à la Clef des Champs de 14h à 16h

Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02.35.59.02.63

mail: preaux.servicejeunesse@orange.fr site: <http://www.preaux76.fr/>

-----✂-----coupon réponse à remettre en mairie avant le 11 avril 2013 -----

Je soussigné(e).....
autorise mon enfant.....
né(e) le.....
à participer aux activités le(s)
jour(s) suivant(s) :

JOURS	ACTIVITÉS	PARTICIPERA
Lundi 15 avril	Jeux collectifs	
Mardi 16 avril	Tir à l'arc	
Jeudi 18 avril	Athlétisme	
Vendredi 19 avril	Badminton	
Lundi 22 avril	Randonnée pédestre	
Mardi 23 avril	Handball	
Jeudi 25 avril	Roller	
Vendredi 26 avril	Ping-pong	
Total (1€ par séance)		

Je règle la somme de euro(s) correspondant à l'inscription de mon enfant pour après-midi(s).

J'autorise le responsable des activités à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Personne à contacter en cas de problème N° Tel.....

Je déclare que mon enfant possède un certificat d'aptitude à la pratique du sport de moins de 3 mois et est assuré pour tous risques sportifs.

Les parents acceptent que les films ou photos pris à l'occasion de ces activités, puissent être utilisés au cours d'animations et éventuellement dans les supports d'information (sans but lucratif) de la mairie, de la Communauté des Communes du Plateau de MARTAINVILLE destinés à faire connaître le dispositif.

Préaux: le.....2013 , Signature :